

SMICTOM des Flandres

2025

Revue de presse
2nd Semestre 2025



Vandalisées, les déchetteries de Merville et d'Estaires fermées ce lundi matin

Ce lundi, à leur arrivée sur place, les agents des déchetteries de Merville et d'Estaires ont découvert les sites vandalisés. Les équipements restent fermés ce lundi matin.



Les agents du SMICTOM des Flandres ont découvert de nouvelles dégradations à Merville ce lundi matin, notamment des appareils brisés sur le sol.

Par Marc Le Tellier

Publié: [7 Juillet 2025](#)

Des pots de peinture au sol, des appareils électroniques sortis des bacs et brisés, des caissettes en plastique volées... Un spectacle de désolation attendait les agents du [SMICTOM des Flandres](#) à leur prise de poste, ce lundi matin, dans les déchetteries de Merville et d'Estaires.

« C'est décourageant, souligne un agent en poste à Merville. On essaie de maintenir propre et ça recommence tous les deux-jours. Au final, ce sont les usagers qui sont pénalisés. » Le local qui leur sert de vestiaire a été visité, la douche a été dégradée, des canettes de bière vides ont été laissées par terre. L'ancien cabanon a déjà été dégradé.

Ras-le-bol

Les actes de vandalisme se poursuivent à la déchetterie de Merville. Le phénomène n'est pas nouveau, le président du SMICTOM des Flandres, Philippe Brouteele, a exprimé son ras-le-bol lors de [la dernière réunion du comité syndical](#). À Merville, un agent mentionne une cinquantaine d'intrusions depuis le début de l'année.

Réouverture en début d'après-midi

Le temps de remettre les lieux en état, les deux sites resteront fermés toute la matinée ce lundi. Merville doit rouvrir à 13 h 30, Estaires à 14 heures, indique le SMICTOM sur sa page Facebook.

L'emplacement de la future déchetterie fait débat

Merville Mardi 1^{er} juillet en conseil communautaire de Flandre-Lys, les élus ont adopté la mise à disposition du terrain route de La Gorgue pour la création de la future déchetterie. Mais le maire Joël Duyck campe sur ses positions et annonce qu'un nouveau terrain aurait été trouvé.

Antoine Jourdet
journaliste
ajourdet@lindicateurdesflandres.fr

Merville est un peu hors-jeu dans cette histoire. » Bernard Loridan, élu mervillois, résume finalement assez bien le sentiment qui domine en ce qui concerne le projet de future déchetterie qui doit voir le jour à Merville. Mardi 1^{er} juillet, les débats ont été musclés sur le dossier en conseil de communauté de communes Flandre-Lys (CCFL). Les élus communautaires étaient soumis au vote de la mise à disposition de la parcelle concernée pour accueillir le projet au Syndicat mixte intercommunal de la collecte et du traitement des ordures ménagères (SMICTOM) – le terrain, situé dans la Z.A. de la Rivière d'Or, route de La Gorgue, appartient à la CCFL.

Deux terrains proposés

Le maire de Merville, Joël Duyck, a alors pris la parole pour réaffirmer sa position sur le sujet. À savoir, qu'il aurait finalement pris la décision d'envisager un nouveau terrain et que la création d'une nouvelle déchetterie n'était pas urgente. « Des nouveaux éléments sont apparus de-

puis un peu moins de trois mois, déclarait début juillet à l'assemblée le maire de Merville. Je reçois les riverains le samedi 12 juillet. Je proposerai d'abord aux élus puis à la population ce nouvel emplacement. » Le premier magistrat aurait alors proposé deux sites potentiels : un situé en face de Sethness Roquette entre Merville et Eustaires, et un autre en face des Prés de la ville, à côté de la station d'épuration et de la centrale photovoltaïque.

Il s'agit là du douzième terrain proposé depuis le début des réflexions engagées il y a dix ans pour la création d'une nouvelle déchetterie en Flandre-Lys. Et depuis que le terrain route de La Gorgue a été arrêté, un collectif de riverains est mobilisé pour s'opposer au projet. Le premier magistrat précise aussi qu'une rencontre a lieu le mardi 8 juillet avec les services de l'Etat « pour étudier ce nouveau terrain ». Jacques Hurlus, président de la CCFL, rappelle à Joël Duyck, « c'est toi qui as proposé le terrain il y a quelques années. On a engagé toutes les études, on a engagé 73 000 euros d'étude au niveau du SMICTOM, tous les voyants sont au vert et tu sors un terrain que je ne connais pas et que le président du SMICTOM ne connaît pas non plus ». Sur les études, Joël Duyck estime qu'elles « ne seront pas perdues, les analyses de sol, le dé-

frichage et le démontage des rails, il fallait le faire », arguant que le terrain sera ainsi disposé à accueillir une future entreprise. Pour le maire de Merville, « il n'y a pas d'urgence, la population de Merville est satisfaite de la déchetterie déjà existante ».

« Je suis pragmatique, j'avance méthodiquement »

Le président de la CCFL a alors balayé : « Je suis pragmatique, j'avance méthodiquement. Ce projet a été validé en son temps par les élus de Merville. »



Et d'ajouter : « Mais attention à ce que vous ne vous retrouviez pas sans déchetterie à l'avenir. Ce n'est pas dit qu'il y aura toujours au niveau du SMICTOM la possibilité de créer une déchetterie sur Merville. Chacun prend ses responsabilités. » Les élus mervillois de la majorité ont voté contre cette convention actant la mise à disposition du site au bénéfice du SMICTOM. Les autres élus communautaires mervillois Bernard Loridan et Martine Lorphelin se sont abstenus. ●

Il traite les déchets ménagers de Flandre-Audomarois : l'activité de Flamoval en dix questions

Les élus en charge de la gestion du centre de valorisation énergétique (CVE) Flamoval, qui brûle les déchets de l'Audomarois, de la Flandre et d'une partie du littoral, ont fait un point sur l'activité de cet outil mis en service en 2013.



Les déchets arrivent à Flamoval pour être traités. -

Par Anthony Berteloot

Qui brûle ses déchets à Flamoval ? Trois syndicats fondateurs : [le syndicat mixte Lys Audomarois](#) (l'arrondissement de Saint-Omer, soit 131 000 habitants), [le SIROM](#) Flandre Nord (Arnèke, Hondschoote, Steenvoorde... 80 000 habitants) et [le SMICTOM](#) (Hazebrouck, Renescure, Steenwerck, La Gorgue... 120 000 habitants). Ces trois syndicats collecteurs ont été rejoints en 2023 par des collectivités partenaires : le Haut-Pays du Montreuilois et les 7 Vallées pour un quart de leur gisement, la communauté de communes Desvres-Samer (en totalité), la communauté d'agglomération des 2 Baies du Montreuilois, le Boulonnais (un tiers) et une petite partie des 2 Caps (Marquise...). « *Il y a encore possibilité de développer le tonnage* », appuie le syndicat mixte Flandre Morinie, qui gère [Flamoval](#).

Consultez l'actualité en vidéo

Tout le monde paie-t-il autant ? Non, les trois syndicats fondateurs (donc leurs habitants) ont essuyé les plâtres du lancement du projet Flamoval vers 2012. Les [nombreuses protestations](#) et même des menaces qui avaient conduit le premier président à rendre son tablier, les coûts d'études et de construction, etc. Les nouveaux partenaires, arrivés tout récemment, paient 130 euros la tonne d'ordures ménagères traitée contre 103 euros pour les syndicats fondateurs audomarois et flamands.

Quel tonnage de déchets Flamoval traite-t-il ? Le CVE est autorisé par la préfecture à traiter 105 000 tonnes par an. En 2024, il a été tout proche de ce plafond, avec 104 614 tonnes, dont 102 275 ont été traitées, le reste enfoui. Son taux de valorisation est donc de 97 %. Environ 83 % de ces déchets amenés à Arques sont des ordures ménagères.

Comment ces apports arrivent-ils à Arques ? En 2024, ce sont 11 659 camions qui ont circulé, essentiellement du lundi au vendredi avec des pics les mardis et vendredis. La moyenne journalière est de 43 camions pour un tonnage moyen tout proche de 9 tonnes. Notons un maximum constaté le 10 décembre 2024 (avant les fêtes !), avec 63 camions pour 604 tonnes amenées. Les apports journaliers moyens sont de 400 tonnes.



Les déchets sont débarqués à l'entrée du four.

Les consignes de tri ont-elles un impact sur les apports ? Oui. [Depuis 2023](#), les collectivités invitent à mieux trier et en donnent les moyens à leurs habitants. C'est vrai sur le SIROM (Hondschoote, Bergues...) où la baisse est de 14,2 % entre 2022 et 2024. Et encore plus sur le SMICTOM (Hazebrouck...), passé de 28 253 à 22 217 tonnes dans le même temps, soit -21,4 %. Côté Audomarois, qui a commencé un peu après les voisins de Flandre, la baisse n'est que de 4,3 %... pour le moment. C'est notamment [l'apport des collectivités récemment arrivées](#) qui permet de combler cette baisse.

Avec quelles conséquences ? En 2023, l'extension des consignes de tri et le passage à la tarification incitative du SMICTOM ont fait significativement baisser le gisement des ordures ménagères et le pouvoir calorifique inférieur (PCI) des déchets. Ce PCI, c'est ce qui définit l'énergie produite durant la combustion. Quand le PCI augmente, la quantité de déchets que le four peut traiter diminue. Or, à Flamoval, cette baisse a été contenue en faisant entrer progressivement les ordures ménagères des collectivités du littoral, et en augmentant les apports en déchets industriels banals (DIB). Ce sont des déchets ni inertes, ni dangereux, qui ne sont générés ni par les ménages, ni par le secteur du BTP. Donc ferraille, bois, textiles, plastiques, cartons, isolants... Notons que le début d'année 2025, très sec, a contribué à un PCI record.

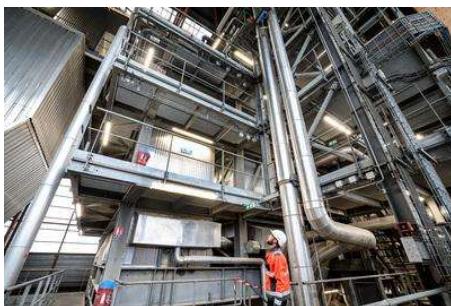


PHOTO ARCHIVES SEBASTIEN JARRY

Comment l'apport par habitant a-t-il évolué ? Le SMFM, le syndicat qui gère Flamoval, a calculé l'évolution du nombre de déchets par habitant depuis 2013, la première année pleine d'exploitation. Dans l'Audomarois, sur le secteur du SMLA, on est passé de 280 kg par an par habitant à 255 kg en 2024. Sur le SIROM, dans le même temps, on est passé de 280 kg à 247 kg, avec une nette baisse à partir de 2021 (alors 293 kg). Sur le secteur SMICTOM enfin, l'évolution est de 263 kg en 2013 à... 187 kg en 2024. Les consignes de tri, anticipées sur ce territoire, ont radicalement changé la donne, faisant passer l'apport moyen par habitant de 288 kg en 2021 à 246 en 2022, puis 188 dès 2023. Clairement les très bons élèves de la classe.

Flamoval produit-il de l'énergie ? Oui. Le CVE produit depuis 2014 de l'électricité avec l'énergie de la combustion. Avec un pic en 2018, près de 54 000 mégawatts/heure (MWh), dont près de 44 000 exportés. Mais l'année suivante, une partie de cette énergie est partie dans la production de vapeur qui est [achetée par la cartonnerie de Gondardennes](#), à Wardrecques, qui l'utilise pour sécuriser son approvisionnement et limiter la consommation de gaz, au cours très instable. Depuis, Flamoval produit près de 25 000 MWh d'électricité, en [vend 80 %](#) et consomme le reste. En revanche, la production de vapeur est passée à près de 90 000 MWh, sachant que 105 000 avaient été produits en 2022, année exceptionnelle.



Dans le service de pilotage de Flamoval.

Que rapporte cette énergie produite ? En 2024, les recettes de vente se sont élevées à 7,44 millions d'euros, soit 36,4 % des recettes d'exploitation du CVE Flamoval. Sur les recettes énergie, près de 3 millions d'euros sont issus de la vapeur produite pour la cartonnerie sept mois durant, et 4,5 millions restants viennent de la production d'électricité sur les cinq derniers mois. Les recettes de vente énergie en 2023 s'élevaient à 5 millions d'euros « seulement ». En 2025, le syndicat mixte Flandre Morinie, qui gère Flamoval, prévoit des recettes à hauteur de 5,8 millions d'euros.



Les fumées qui s'échappent de la cheminée sont étroitement surveillées.

Et la pollution ? Le SMFM souligne que les émissions de poussières, d'oxydes d'azote, d'ammoniac, etc. relevées par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sont très en dessous des seuils de tolérance de l'arrêté préfectoral, eux-mêmes nettement en deçà des normes européennes et françaises. Seul point de crispation en 2024, le mercure. Le seuil de tolérance a été franchi plusieurs fois. « *Mais le nécessaire a été fait* », plaide le syndicat mixte. Les charbons actifs ont été changés, « *sachant qu'il suffit qu'un thermomètre passe dans le four pour que le taux monte en flèche* ». Le monde médical notamment sera sensibilisé au sujet. Notons enfin que quatre explosions ont été recensées dans le four en 2024, dont une le 29 février qui a provoqué l'arrêt du process. La cause : [une bonbonne de protoxyde d'azote](#) qui a coûté 190 000 euros entre réparations, perte de recettes pour 675 tonnes de déchets non traités et 66 heures sans production d'électricité. [Un fléau pour les CVE](#).

Joël Duyck propose deux terrains pour le projet de future déchetterie

Merville Longtemps défendue par Joël Duyck, la création d'une déchetterie route de La Gorgue à Merville n'est plus dans les plans du maire. L'élu change de stratégie et propose deux nouveaux sites.

Mais les obstacles techniques et la méfiance locale persistent.

Antoine Jourdet
Journaliste
ajourdet@lindicateurdesflandres.fr

Le projet de déchetterie à Merville se cherche. Joël Duyck, le maire, est vent debout contre le projet de future déchetterie route de La Gorgue. Un projet qu'il a, pourtant, porté depuis plusieurs années en défendant cet emplacement malgré la colère des riverains, opposés à la création d'une déchetterie en face de chez eux. Or, le 1er juillet dernier, la mise à disposition du site au Syndicat mixte intercommunal de la collecte et du traitement des ordures ménagères (SMICTOM) a

été actée en conseil communautaire.

Un terrain en zone humide ?

laisser la servitude de la parcelle. Et il y a aussi le problème de la consommation de foncier agricole.»

L'autre option, la préférée du maire, se trouve route d'Estaires, entre la station d'épuration et la centrale photovoltaïque. Si la zone est pourtant classée en zone humide d'après le plan de prévention des risques d'inondations (PPRI), Joël Duyck parle, lui, d'une «anomalie»: «Le PPRI date de 2004 et pour moi, il y a eu une erreur matérielle» au moment de la création du PPRI, «la zone n'est jamais inondée, car surélevée». Pour tenter de rendre la parcelle constructible, le maire entend présenter un «mémoire contradictoire» à la Direction départementale des territoires et de la



Le maire Joël Duyck propose deux terrains pour construire la future déchetterie.

mer (DDTM) «pour prouver qu'il n'y a jamais eu de débordement de la Lys à cet endroit». Quoi qu'il en soit, ce n'est pas demain que le projet verra le jour.

Les riverains de la route de La Gorgue sceptiques

Du côté des riverains, constitués en collectif contre le projet route de La Gorgue, la nouvelle est ac-

cueillie avec distance: «Je ne crois que ce que je vois», affirme simplement Jean-Baptiste Smal, l'un des porte-paroles. «C'est sûr que le terrain près de la station d'épuration est plus excentré des habitations. Le maire nous donne rendez-vous en septembre pour voir comment ça évolue. Mais je reste persuadé qu'il y a des motivations électorales derrière.» ●

Projet de nouvelle déchetterie à Hazebrouck : vous pourrez transmettre vos remarques

Une nouvelle déchetterie, plus spacieuse, devrait être aménagée rue de Vieux-Berquin d'ici l'an prochain. À partir de lundi, le public pourra consulter le détail du projet et transmettre ses remarques en mairie d'Hazebrouck.



Le terrain se situe entre l'entreprise Hedicom et le terrain de sport.

Par Marie Lagedamon

Retardé de plusieurs mois, le projet de construction d'une nouvelle déchetterie à Hazebrouck progresse. [Une consultation du public](#) est organisée à la mairie d'Hazebrouck **à compter de ce lundi 8 septembre et jusqu'au 6 octobre inclus**. Riverains, usagers du site géré par le SMICTOM des Flandres, simples curieux pourront prendre connaissance du dossier et faire remonter propositions ou observations à la préfecture et aux élus.



La future déchetterie sera tout en longueur.

L'actuelle déchetterie d'Hazebrouck, rue du Milieu, n'est plus adaptée aux besoins, tant en termes de tonnages que de fréquentation. Son accès, régulièrement encombré par des files de voitures, est devenu dangereux. Le nouvel équipement doit voir le jour rue de Vieux-Berquin, près de l'entreprise Hedicom, face à l'AFPA.

Travaux mi-2026

La présence d'espèces protégées sur cette ancienne friche (dont une partie classée en zone humide) puis [la présence de remblais sur le terrain](#) choisi pour les y transférer, ont contrarié le calendrier. Les premières annonces évoquaient une ouverture en juillet 2024. Une solution a fini par être trouvée [après discussion avec les services de l'État](#). Le permis de construire a été déposé, les travaux sont annoncés d'ici l'été 2026, l'ouverture pourrait désormais intervenir en 2028.

Mercredi, toutes les déchetteries de Flandre seront fermées

Le SMICTOM des Flandres, qui a la charge des déchetteries (écocentres) du territoire indique qu'elles seront fermées le mercredi 17 septembre.



Les huit déchetteries du SMICTOM seront fermées le mercredi 17 septembre.

Par M. L. T.

Mercredi 17, le SMICTOM des Flandres organise une journée dédiée à ses agents, qui comporte des temps de convivialité et la visite des différents sites administrés pour le syndicat. En conséquence, les services administratifs, basés à Hazebrouck, de même que les huit écocentres (l'appellation recommandée par le SMICTOM pour les [déchetteries](#)) seront fermés.

Réouverture le 18 sauf Steenbecque

Pour rappel, les déchetteries du [SMICTOM](#) se situent à Hazebrouck, Steenbecque, Ebblinghem, Merville, Estaires, Laventie, Bailleul et Nieppe. Elles rouvriront toutes le jeudi 18 à l'exception de celles de Steenbecque, Laventie et Nieppe, dont c'est le jour de fermeture habituel.

Déchets : le SMICTOM va devoir payer 30 000 € par mois pour le plâtre dans les déchetteries

Valobat, l'éco-organisme en charge du recyclage des produits du bâtiment, a annoncé en août qu'il stoppait la collecte du plâtre partout en France au 1^{er} octobre. Il en coûtera 30 000€ par mois au SMICTOM* pour ne pas priver les habitants de ce service.



Il sera toujours possible de déposer du plâtre mais cela coûtera plus cher au syndicat de déchets.

Par Geoffroy De Saint Gilles

Cet été, les mauvaises nouvelles sont tombées en cascade sur la tête du président du SMICTOM* Philippe Brouteele. Le textile, d'abord, dont [la filière est totalement dépassée](#) : « *L'arrivée sur le marché de produits de très mauvaise qualité et non recyclable en provenance de Chine déstabilise complètement nos modèles. Il a donc fallu mettre une benne en déchetterie pour éviter les tas de vêtements dans les rues au pied des points de collecte.* »

Plus grave pour les finances du syndicat : [la suspension pendant au moins trois mois de la collecte de plâtre](#), et ce à partir du 1^{er} octobre. Chez Valobat, l'éco-organisme en charge de cette collecte, on explique : « *Face à l'augmentation très forte du tonnage, nous sommes arrivés à saturation, nous avons donc des difficultés de tri, et de nouvelles réglementations imposées par l'État. Pour l'instant, on ne peut pas apporter de solutions aux collectivités.* »

Amiante dans les fenêtres

« *Il était hors de question de dire aux usagers de repartir avec leurs plaques de plâtre, on les aurait retrouvées dans la nature... lâche Philippe Brouteele. Nous avons été obligés de passer un marché qui nous coûte 30 000€, ce qui n'était pas prévu au budget. Nous allons contester cette rupture de contrat mais ça prendra du temps.* »

Et comme « *les emmerdes, ça vole toujours en escadrille* », pour citer Chirac, le SMICTOM a été prévenu par Valobat que les fenêtres et autres huisseries datant d'avant 1997 ne seraient plus prises en charge pour cause d'amiante. Le président refuse de se plier à la demande : « *On continue à tout prendre et c'est à eux de trier !* » Sur ces deux derniers sujets, les collectivités et le centre national du recyclage ont écrit au ministre pour alerter sur cette situation.

* Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres

Comment la mairie de Bailleul compte se débarrasser des mégots

La mairie de Bailleul va signer une convention avec Alcome, un éco-organisme dédié à la réduction des mégots. Des cendriers de rue seront installés à des points stratégiques.



Des cendriers de poche seront distribués chaque année par la ville pour éviter que les mégots ne soient jetés par terre.

Fini les mégots qui traînent par terre ? Lundi soir, le conseil municipal de Bailleul a décidé à l'unanimité que la ville signerait [une convention avec Alcome](#), un éco-organisme dédié à la réduction des mégots abandonnés dans l'espace public et financé par les industriels du tabac, dans l'objectif de lutter contre leur pollution. « *Jetés massivement au sol, ils polluent durablement les sols et les cours d'eau et mettent plus de douze ans à disparaître dans la nature* », a martelé Marjorie Vanderberghe, conseillère municipale déléguée à l'environnement. Un seul petit filtre peut en effet contaminer jusqu'à 500 litres d'eau.

Des cendriers de rue prochainement installés

Concrètement, ce dispositif permettra à la mairie de recevoir [des cendriers de rue](#) et de poche, ainsi que des outils de communication pour sensibiliser la population. En contrepartie, elle s'engage à repérer les endroits stratégiques où s'accumulent le plus de mégots, dits « *hotspots* », à installer et entretenir les équipements fournis et à réaliser un bilan de propreté. Le partenariat ne génère ainsi aucun coût direct pour la ville.

Bonne nouvelle : le SMICTOM ne devra finalement pas payer 90 000€ de plus pour le plâtre en déchetterie

Lors du conseil syndical du SMICTOM* le 15 septembre, le président Philippe Brouteele avait pointé la fin de la collecte des plaques de plâtre en déchetterie par l'éco-organisme Valobat. Finalement, tout va rentrer dans l'ordre



La déchetterie d'Estaires, qui fait partie du SMICTOM.

La bonne nouvelle est tombée jeudi 25 septembre. Valobat, l'éco-organisme en charge du recyclage des produits du bâtiment, a indiqué aux collectivités en charge de la gestion des déchets qu'elle revenait sur sa décision d'arrêter la collecte des plaques de plâtres pour cause d'un énorme surplus. Une décision qui avait été prise en juillet et avait contraint le [SMICTOM*](#) à passer en urgence un marché pour trouver un nouveau prestataire. Coût du changement : 30 000 € par mois. « *Il n'est pas question que l'on refuse de prendre ces plaques aux usagers des déchetteries*, avait lancé Philippe Brouteele, *nous enverrons les factures à Valobat, qui doit assurer ce service.* »

Pression des collectivités

« *Il y a eu une pression très forte des associations de collectivités et ce prestataire est revenu sur sa décision*, commente le président. *Il n'empêche que cela nous a fait perdre du temps, de l'énergie mais heureusement nous avons pu annuler le nouveau marché.* » Il reste encore un différend avec Valobat, qui refuse de prendre des fenêtres anciennes pour cause d'amiante, mais, là, le [SMICTOM](#) a décidé de continuer comme si de rien n'était.

* Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région des Flandres.

Estaires : la déchetterie dégradée à plusieurs reprises en quelques jours

Dans la nuit du mardi 30 septembre au mercredi 1er octobre, la déchetterie d'Estaires a été visitée et touchée par des dégradations. Si le site a pu rouvrir aux horaires habituels à 14 heures, ce n'est pas la première fois que des visites sont constatées.



Les dégradations ont

été constatées à l'ouverture ce mercredi 1er octobre.

Par **Antoine Jourdet**

Ce n'est malheureusement pas la première fois que cela arrive. À Estaires, la déchetterie a été visitée dans la nuit du mardi 30 septembre au mercredi 1^{er} octobre. « Les dégradations ont été constatées ce matin, explique une employée du site. Le contenu des conteneurs a été renversé, des objets, de l'électronique, cassé. »

D'après cette même employée, la déchetterie d'Estaires a connu une recrudescence des visites « ces derniers jours », évoquant une visite dans la nuit de samedi à dimanche et une autre de dimanche à lundi.

Une caméra installée à Estaires fin juillet

« Pour l'instant, le local des agents n'est pas visé, rappelle l'employée, mais jusqu'à quand ? » Estaires n'est pas la seule commune touchée par les dégradations. En juillet dernier, les déchetteries de Merville et Estaires avaient été visitées la même nuit : les déchetteries avaient été fermées la matinée. Suite à ces visites, une caméra de surveillance avait été installée à l'entrée du site.

À Estaires, la déchetterie a pu rouvrir à 14 heures, « après environ deux heures de nettoyage ».

Habitat, énergies, ressources... À quoi s'attendre au Salon du développement durable d'Hazebrouck ?

Le Salon du développement durable, organisé par le SMICTOM, le SMFL et Territoire d'Énergie Flandre, revient ce samedi. Cette année, il se déroulera à Espace Flandre, à



Hazebrouck.

Hervé Delva, pour TE Flandre, Élizabeth Boulet, pour le SMICTOM, Danielle Mametz, pour le SMFL, et leurs collaboratrices, Nathalie Raout, Sylvie Debergh et Sandra Wiplié.
Par Thierry Degelcke (correspondant local de presse)

Depuis quatre ans, le Syndicat Mixte Flandre et Lys (SMFL), le SMICTOM et Territoire d'Énergie Flandre (TE Flandre) s'unissent pour organiser le Salon du développement durable. L'une des nouveautés de cette année : l'événement se déroulera à Hazebrouck, à Espace Flandre plus précisément. Les organisateurs espèrent ainsi amener, en supplément des initiés, des curieux et profiter de cette zone de chalandise piétonne plus large que dans les villages.

Un « petit marché de Noël du développement durable »

Le salon se veut grand public et de nombreux exposants, liés à la thématique du développement durable autour de l'habitat, seront présents. Mais pas que : « *Il est intéressant, en cette période de fêtes, de se montrer curieux et de venir voir des choses de seconde main, de réemploi, des façons de fabriquer des cadeaux soi-même. Il y a aussi la possibilité de faire des achats et de consommer. Alors, certes ce n'est pas l'ADN du salon, mais c'est une façon de ramener du public qui ne trouve pas toujours son compte dans les thèmes du salon. On organise une sorte de petit marché de Noël du développement durable* », explique Elizabeth Boulet, vice-présidente du SMICTOM. Sur place, le syndicat abordera diverses thématiques comme la question des déchets, autour du tri, du réemploi, de la réduction des déchets et du compostage.

Des ateliers spécifiques sont prévus pour faire participer le public, notamment un escape game sur le tri, ainsi que de nombreuses animations gratuites pour les enfants. À noter la présence de La Ressourcerie, qui redonne vie aux textiles et accessoires, et d'un repair café, avec des réparateurs sur place. « *Venez donc au salon avec votre objet à réparer. Essayez de lui donner une seconde vie au lieu d'en acheter un neuf !* »

Précarité énergétique et préservation des ressources

De son côté, TE Flandre, accompagné de ses fournisseurs, traitera de la mobilité propre, la précarité énergétique, des difficultés de paiement avec EDF, l'accompagnement pour l'obtention

du chèque énergie, la fermeture du réseau cuivre au profit de la fibre... Le SMFL, lui, apportera des conseils sur la rénovation de l'habitat, la préservation des ressources, notamment l'eau et la terre, du point de vue du foncier, à travers l'évocation du Schéma de cohérence territorial, qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire et de la [Loi ZAN](#).

Salon du développement durable, samedi 29 novembre, de 9 h à 17 h à Espace Flandre à Hazebrouck. Les déchetteries seront fermées le matin pour permettre aux agents de venir sur le salon.

Hazebrouck

Cette année, le salon du développement durable se tient à Espace Flandre



Avec ce salon, les syndicats souhaitent que les citoyens s'approprient le sujet du développement durable.

Le salon du développement durable, à l'initiative du SMICTOM et soutenu par le Syndicat Mixte Flandres Lys et le syndicat Territoire d'Énergie, arrive à Espace Flandre, le samedi 29 novembre. Cette année, l'attention est portée sur « l'Habitat durable ». Ce thème assez large permettra aux organisateurs d'en apprendre plus aux initiés et aux curieux sur : le compostage, le réemploi et tout ce qui touche à l'habitat comme les énergies renouvelables, les économies d'eau et d'énergie...

Cette année le lieu n'est pas anodin, les syndicats sont heureux de pouvoir présenter leur salon dans la ville centre de Flandre intérieure. « Cette année, on espère vraiment pouvoir ramener de nombreux curieux en plus des habituels initiés au mouvement, indique Élisabeth Boulet, qui poursuit : *on a la chance*

d'être à Espace Flandre qui, en plus d'être assez grand, dispose d'une facilité d'accès et d'un grand parking. Pour l'organisation, ce salon est un moyen de pouvoir sensibiliser la population aux enjeux écologiques et de leur offrir un accompagnement dans les démarches quelconques.

Du côté des stands, tous les exposants présents sont liés au développement durable de l'habitat, la seconde main ou encore le réemploi. Pour la première fois, un Repair Café sera présent sur place avec la possibilité de ramener un vieux appareil et tenter de lui donner un second souffle. Un escape game sur le tri sera réalisé pour la première fois, ainsi que de nombreux stands. « *C'est un peu le marché de Noël du développement durable* », s'amuse l'organisation. ●

E.C.

Au Salon du développement durable, la preuve par trois qu'il est possible d'habiter autrement

Samedi avait lieu le Salon du développement durable, organisé à Hazebrouck par le SMICTOM, le SMFL et Territoire d'Énergie Flandre. L'occasion de découvrir qu'il y a d'autres façons de consommer et d'habiter son logement.

Par Marie Lagedamon

Plus de 700 visiteurs ont poussé la porte de l'Espace Flandre samedi à l'occasion du [Salon du développement durable](#). Un événement qui permet d'élargir sa réflexion sur l'habitat au sens large, entre déco, tri des déchets et mobilité douce, au contact de Flamands déjà engagés dans la transition écologique. Pauline Thuillier, ébéniste de reconversion, vit depuis cinq ans de la fabrication de mobilier en bois de récup'. Travaillant pour les professionnels comme les particuliers, elle réalise agencements de magasin ou mobilier sur-mesure. « *Je récupère mon bois auprès des entreprises de déconstruction, des chutes de chantier, de musées aussi comme le Louvre-Lens lors des démontages d'exposition par exemple.* » Étagères, bibliothèque, mobilier urbain, le champ des possibles est infini.

À l'opposé de la salle, par équipes de deux, [le Repair café](#) [venu de Sailly-sur-la-Lys](#) s'activait sur une vieille cafetière. Un petit échantillon des 25 hommes (!) bénévoles de l'association créée il y a une dizaine d'années. Chaque premier mercredi du mois, l'après-midi, ils sauvent entre 25 et 30 appareils de la benne à ordures à coups de tournevis et d'huile de coude.

Au milieu des nombreux partenaires et associations invités, une maquette d'Enedis attirait aussi l'attention des plus jeunes. Décor champêtre, trois petites maisons, deux mini compteurs et des panneaux solaires, en arrière-plan, à côté d'une cheminée de centrale nucléaire. « *C'est un support qui nous permet d'expliquer le principe d'autoconsommation collective, de montrer comment de consommateur, on peut passer à producteur d'électricité* », explique Enedis. Pour prolonger la réflexion sur l'habitat autrement, il est toujours possible de participer au concours du syndicat mixte Flandre et Lys jusqu'au 5 janvier, avec des séjours à la clef.

Salon du développement durable à Hazebrouck : voici trois actions concrètes pour agir au quotidien

Ce samedi 29 novembre, Hazebrouck a accueilli, pour la première fois à Espace Flandre, le salon du développement durable. Nous avons relevé trois astuces simples pour intégrer l'écologie au quotidien.



Le 12e salon du développement durable se tenait à Espace Flandre à Hazebrouck.

Pour sa 12e édition, le salon du développement durable a choisi d'investir [Espace Flandre, ce samedi 29 novembre](#), un rendez-vous annuel organisé à la même période par la Smictom, en partenariat avec Territoire d'Énergie, le Syndicat Mixte Flandre et Lys et la ville d'[Hazebrouck](#).

Depuis 12 ans, ce salon prouve que le développement durable s'inscrit dans la durée, grâce à des gestes simples et solidaires. Une invitation à agir, chaque année, pour un avenir plus responsable.

Cette année, autour de 43 intervenants, l'événement a mis en lumière des solutions accessibles pour intégrer l'écologie dans le quotidien des particuliers. Et, parmi les initiatives présentées, voici trois actions simples et efficaces.

Participer à des collectes de déchets

Avec l'association « Les petits veilleurs verts » qui organise régulièrement des ramassages de déchets en milieu naturel. C'est une manière concrète de préserver la propreté des campagnes.



L'association Les petits veilleurs verts était présente.

Pour rejoindre leurs prochaines actions, il suffit de suivre leur page Facebook : Les petits veilleurs verts.

Réparer plutôt que jeter

Avec les « Repair Cafés » de Fromelles (06 60 29 26 25) et Sailly-sur-la-Lys (03 21 27 64 05) qui offrent une alternative à la surconsommation.

Gérés par des bénévoles passionnés, ces ateliers permettent de redonner une seconde vie à vos appareils ménagers, à moindre coût.

Donner une seconde vie à ses objets

Avec la Ressourcerie qui propose la collecte des encombrants à domicile ou en dépôt dans ses deux magasins à Hazebrouck et Merville. Contact : 07 89 05 47 58.



La Ressourcerie tenait aussi un stand.

Salon du développement durable : des actions pour agir au quotidien

Hazebrouck Samedi 29 novembre, Hazebrouck a accueilli, pour la première fois à Espace Flandre, le salon du développement durable. Nous avons relevé trois astuces simples pour intégrer l'écologie au quotidien.

Ludivine Catry

Correspondante locale
indicredac@presseflamande.fr

Pour sa 12^e édition, le salon du développement durable a choisi d'investir Espace Flandre, samedi 29 novembre, un rendez-vous annuel organisé à la même période par la Smictom, en partenariat avec Territoire d'Énergie, le Syndicat Mixte Flandre et Lys et la ville d'Hazebrouck. Depuis 12 ans, ce salon prouve que le développement durable s'inscrit dans la durée, grâce à des gestes simples et solidaires. Une invitation à agir, chaque année, pour un avenir plus responsable. Cette année, autour

de 43 intervenants, l'événement a mis en lumière des solutions accessibles pour intégrer l'écologie dans le quotidien des particuliers. Et, parmi les initiatives présentées, voici trois actions simples et efficaces.

Participer à des collectes de déchets

Avec l'association « Les petits veilleurs verts » qui organise régulièrement des ramassages de déchets en milieu naturel. C'est une manière concrète de préserver la propreté des campagnes. Pour rejoindre leurs prochaines actions, il suffit de suivre leur page Facebook : Les petits veilleurs verts.

Réparer plutôt que jeter

Avec les « Repair Cafés » de Fro-

melles (06 60 29 26 25) et Sailly-sur-la-Lys (03 21 27 64 05) qui offrent une alternative à la surconsommation. Gérés par des bénévoles passionnés, ces ateliers permettent de redonner une seconde vie à vos appareils ménagers, à moindre coût.

Donner une seconde vie à ses objets

Avec la Ressourcerie qui propose la collecte des encombrants à domicile ou en dépôt dans ses deux magasins à Hazebrouck et Merville. Contact : 07 89 05 47 58. ●

L'événement a eu lieu cette année à Espace Flandre, à Hazebrouck.



Trop d'élus absents : à nouveau, le syndicat des déchets de Flandre ne peut voter

Après un précédent en juin, une nouvelle fois ce lundi, il n'y avait pas assez d'élus à la réunion du Syndicat mixte qui gère la collecte et le traitement des ordures ménagères en Flandre pour voter les délibérations.



Trop de fauteuils sont restés vides, lundi soir lors du conseil syndical du Smictom à La Gorgue.

« *Conseil municipal à Bailleul et à Saint-Jans-Cappel, réunions à Lynde, Nieppe et Fleurbaix.* » En marge du comité syndical du Smictom ce lundi, son président Philippe Brouteele listait les raisons qui empêchaient de nombreux élus de ne pas y assister. Mais certainement pas pour les excuser : « *Je pense que c'est de l'inattention aux dates fixées par le Smictom de façon bien antérieures* »



Alors qu'il faut un minimum de 37 élus sur les 72 élus pour atteindre le quorum qui permet de voter les délibérations, seuls 34 étaient autour de la table. « *Je sais que la période est contrainte*, admet Philippe Brouteele en référence aux décisions qui doivent être prises avant le 31 décembre, *mais elle l'est pour tout le monde.* »

Nouvelle réunion jeudi

De fait, les élus sont conviés à un deuxième comité syndical, jeudi « *pour lequel il n'y aura pas besoin de quorum* ». C'est dans cette optique que lundi, « *on a quand même débattu des questions* ». Et que Philippe Brouteele s'est par exemple engagé auprès du maire de Merville « *à reprendre son vote s'il me donne procuration* ». Joël Duyck a en effet pris position contre la signature d'une convention d'occupation d'un terrain pour la future déchetterie. « *Je suis heureux qu'il le dise aujourd'hui de façon apaisée* », a commenté Philippe Brouteele.



À lire aussi [« Je n'y avais pas pensé avant » : le maire de Merville dit avoir trouvé le bon site pour la déchetterie](#)

Le maire de Merville envisage effectivement un autre terrain pour l'équipement, « *mais le débat doit avoir lieu en CCFL, c'est pour cela que je n'ai pas voulu que Philippe Pruvost s'exprime.* » Lors de sa prise de parole, Joël Duyck a retracé l'historique des terrains envisagés pour la déchetterie. Une nouvelle fois, le maire de Merville en a recensé moins que le président du Smictom. « *Il en oublie, assure Philippe Brouteele. Et il oublie notamment le premier en bordure des Petits-Pacaux, c'était le meilleur, avec peu de maisons à proximité, mais bloqué par Bruno Ficheux.* »



Seulement 34 présents au conseil du SMICTOM, les élus ne peuvent voter

Flandre Lundi 15 décembre, les élus avaient rendez-vous au siège de la CCFL pour un conseil du SMICTOM. Reste que bon nombre d'entre eux n'ont pas répondu présent. Le quorum n'ayant pas été atteint, les élus n'ont pas pu voter les délibérations à l'ordre du jour.



Marius Desse
Journaliste
mdesse@lindiculaindustriel.be

Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation arrive. Reste que pour les élus présents, elle n'est clairement pas appréciable. Lundi 15 décembre, les élus de Flandre étaient conviés au conseil du SMICTOM (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) à La Gorgue à 18 h 30. Seulement, les débats n'avaient toujours pas commencé à l'approche de 19 h. Pour cause, il n'y avait pas assez d'élus présents pour délibérer.

Dans un conseil, les points à l'ordre du jour ne peuvent être votés uniquement si le quorum est atteint. Ce dernier correspond à la moitié des élus plus un. Pour le SMICTOM, il faut donc la présence de 37 élus. Lundi 15 décembre, malgré l'attente, seulement 34 se sont présentés. «Nous n'atteindrons pas d'élus de Bailleul (Marjorie Vandenberghe était déjà présente NDLR), de Saint-Jans-Cappel, Nieuwpoort, Rikbaix et Haverskerque», énumère le président Philippe Broutelle. Le conseil n'at-

tendant plus personne d'ailleurs, puisqu'aucun élus n'est arrivé par la suite.

En cause, les municipalités de Bailleul et de Saint-Jans-Cappel ont décidé de réunir leur conseil le même soir. Pour d'autres communes, le président a évoqué des réunions en vue des prochaines élections municipales. Et plus des communes citées par Philippe Broutelle, aucun élus n'était présent pour Laventie, Staple, Merris, Pradelles, Vieux-Berquin, Morbecque, Sercq, Thiennes, Boeseghem et Eeklo.

Un conseil restreint ce jeudi
Sans vote donc, les points à l'ordre du jour ont été débattus avec les élus présents. Parmi eux, le maire de Merville, Joël Duyck, a donné son avis sur l'implantation d'une nouvelle déchèterie dans sa commune. À son grand regret, il ne pouvait pas se présenter au conseil restreint du SMICTOM organisé quelques jours plus tard, le jeudi 18 décembre, pour voter ces délibérations comme le prévoit la loi en cas d'absence de quorum. «Ce qu'on peut faire Joël, c'est que tu me donnes ta position sur chaque délibération, que tu me donnes procuration et je m'engage à voter selon ta volonté», se résout à proposer Philippe Broutelle. Le président a également mis en

avant le fait que les dates des

conseils du SMICTOM sont fixées des semaines à l'avance, parfois même lors du précédent conseil. Reste que les 34 élus sont repartis de cette séance avec un goût amer : celui de ne pas avoir été suivi par leurs collègues élus, et surtout celui de s'être déplacé pour finalement ne pas pouvoir voter les délibérations. ●



De très nombreux sièges étaient vides au conseil du SMICTOM, lundi 15 décembre.



Marie-Noëlle Duval, directrice générale de l'Alcome, et Philippe Broutelle, président du SMICTOM des Flandres, ont signé le contrat.

Des centaines de cendriers vont être installées

C'est tout simplement une première en France. Lundi 15 décembre, l'Alcome, l'éco-organisme qui travaille à la réduction des mégots dans l'espace public à l'aide de mégots dans l'espace public à l'aide de l'Alcome, a signé un contrat avec le SMICTOM des Flandres. Et c'est la première fois que l'Alcome contractualise avec un EPCI (établissement public de coopération intercommunale). «Nous ne pourrons signer qu'avec des communes nous sommes en charge du nettoyage de l'espace public et la propreté est une compétence communale», explique Marie-Noëlle Duval, directrice générale de l'Alcome. Mais depuis novembre, nous avons un nouveau contrat s'étendant à la collecte de déchets qui nous permet de travailler avec vous». Avec ce contrat, le SMICTOM s'engage, avec le soutien financier de l'Alcome, à proposer aux communes adhérentes qui le souhaitent l'installation de cendriers et d'isti-

gnoirs. «Les petites communes comme les grandes pourront bénéficier de cette démarche», se réjouit Philippe Broutelle, président du SMICTOM. C'est le syndicat qui gère l'acquisition et l'installation du matériel. Cependant, l'installation de ces cendriers reste à l'appréciation des municipalités, et donc d'un vote au conseil municipal. De ce fait, le calendrier d'installation et leur répartition sur le territoire restent pour le moment très vague. «Je lance un appel aux communes qui n'ont pas encore réagi puisqu'il faut une délibération de chacune des communes membres pour que l'opération et la convention puissent se mettre en place». Ensuite, les communes qui adhèrent au projet doivent fournir une liste d'endroits identifiés où il serait judicieux de placer des cendriers. «Une signature rapide est dans l'intérêt de tous», a conclu le président. ●



SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK
Tél : 03-59-68-40-06
Email : contact@smictomdesflandres.fr
Site internet : www.smictomdesflandres.fr